

AFFAIRES EXTÉRIEURES

VIETNAM—LA PUBLICATION DE CERTAINS DOCUMENTS
DU PENTAGONE

[Traduction]

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le Canada a-t-il demandé aux États-Unis d'empêcher la publication des documents du Pentagone qui portent sur les démarches diplomatiques du Canada en ce qui concerne les politiques américaines d'escalade de la guerre du Vietnam?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Non, monsieur l'Orateur.

* * *

AFFAIRES URBAINES

LES PRÉVISIONS DU MINISTRE QUANT À LA CONCENTRATION
DE LA POPULATION

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre d'État chargé des Affaires urbaines au sujet de son discours du 23 juin à Detroit. À la page 5, il déclare que la majorité, soit 74 p. 100, des Canadiens vivront dans 12 centres urbains, et que le reste de la population vivra isolé dans des conditions rustiques et une pauvreté relative. Est-ce là le principe dont il s'inspirera vraisemblablement pour guider le nouveau département des Affaires urbaines?

M. l'Orateur: À l'ordre, s'il vous plaît. Le député sait qu'il ne peut formuler ainsi sa question.

L'hon. M. Andras: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement pour signaler qu'on me cite hors de contexte. Je reprenais tout simplement les prévisions du rapport intitulé «Urban Canada» déposé à la Chambre il y a déjà quelques mois.

* * *

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LE REVENU FAMILIAL ET LE CONSEIL CANADIEN DE
DÉVELOPPEMENT SOCIAL

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Pourrait-il nous dire s'il a discuté les changements proposés au régime de sécurité du revenu familial avec le Conseil canadien de développement social et si tel est le cas, quelle a été la réaction de ce dernier?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Non, monsieur l'Orateur. Je n'ai pas discuté avec le Conseil tous les changements visés par les propositions présentées aujourd'hui. Bien entendu, il a été question du principe général de la sélectivité et de notre façon de procéder pour réviser les allocations familiales. J'ai obtenu son opinion sur les changements qu'il croirait utiles.

[L'hon. M. Chrétien.]

AFFAIRES URBAINES

L'AMÉNAGEMENT DE RÉSEAUX DE TRANSPORT
EN COMMUN

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre d'État aux Affaires urbaines. Comme le premier ministre de l'Ontario, M. Davis, a annoncé qu'il paierait la moitié des frais de construction et d'outillage des réseaux de transport en commun, le gouvernement fédéral, vu l'importance capitale du transport en commun pour résoudre les problèmes urbains, fait-il des progrès...

M. l'Orateur: À l'ordre. Je signale au député que sa question est bien trop compliquée et trop longue. Elle doit être brève vu que le temps va nous manquer.

M. Brewin: Monsieur l'Orateur, je peux conclure. Le gouvernement envisage-t-il d'offrir des avances aux provinces pour de tels projets de transport public?

L'hon. Robert K. Andras (ministre sans portefeuille): Monsieur l'Orateur, je suis d'accord avec vous là-dessus. La question est beaucoup trop vaste et complexe pour que je puisse y donner une réponse décisive aujourd'hui.

[Plus tard]

M. John Gilbert (Broadview): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire qui se rattache à celle du député de Greenwood. Le ministre d'État aux Affaires urbaines veut-il assurer les députés que la question des transports, et surtout des transports rapides, sera inscrite à l'ordre du jour de la conférence tripartite qu'il tiendra avec les représentants provinciaux et municipaux?

L'hon. M. Andras: C'est possible, monsieur l'Orateur.

* * *

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE CAS DES HOUILLEURS ORIGINAIRES DE SPRINGHILL
ÉTABLIS EN PENNSYLVANIE

M. Robert C. Coates (Cumberland-Colchester-Nord): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Elle fait suite à la réponse qu'il m'a donnée hier à propos des mineurs de Springhill actuellement employés en Pennsylvanie. Le ministre peut-il dire si le service de l'immigration des États-Unis a permis aux citoyens canadiens originaires de Springhill de continuer d'occuper leur emploi jusqu'à la conclusion de pourparlers sur cette question? L'ordre original stipulait qu'ils devaient quitter les États-Unis demain.

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Sauf erreur, monsieur l'Orateur, le 1^{er} janvier 1971, à l'expiration des visas temporaires, le secrétariat du Travail américain a autorisé les mineurs à rester aux États-Unis jusqu'au 30 juin, pourvu qu'ils demandent un prolongement de la période de résidence. Il reste maintenant dix familles: trois songent à quitter à la fin de ce mois et sept familles se sont vu accorder une autre